Procès-verbal du Comité Sociale et Économique du 29 octobre '20

Présents:

Richard ESPIOT Membre titulaire, Julien VINCENT Membre suppléant et Cyril DANÉ Direction AIO

Absents excusés : Sébastien MOURIC Membre titulaire, Nicolas GALTIE Membre titulaire, Ronan LE NAIR Membre titulaire

Début de la réunion 10h30

Ordre du jour

Le CSE fait le choix de se réunir exceptionnellement sur cette nouvelle période de re-confinement afin continuer à assurer et à améliorer la santé et sécurité des collaborateurs.rices et d'avoir une continuité d'activité, afin de préserver notre économie et nos emplois.

• Comment comptez-vous les renforcer les conditions de sécurité et les consignes sanitaires suite à l'intervention du Chef de l'Etat ?

La demande du Chef de l'État est claire, préserver les concitoyens et l'économie. Je tiens tout d'abord à remercier tous les collaborateurs.rices pour leur application des gestes barrières depuis maintenant pratiquement 7 mois. Nous avons mise en place ensemble des dispositifs ou dispositions efficaces.

Nous allons donc poursuivre notre activité, en continuant à renforcer nos pratiques sanitaires quotidiennes en étant plus assidus sur la désinfection des mains lors des partages d'outils ou de zone de travail, ou lors de notre entrée dans l'entreprise. Les zones ou temps de pause restent toujours un point faible, comme les vestiaires qui sont malheureusement exigus. A ce jour, il est important de respecter le nombre maximal de personnes au réfectoire (8 pers.) et sur la terrasse (2 pers.). Nous n'envisageons pas à ce jour de les fermer. Par contre il est important de se désinfecter les mains (avant et après) l'utilisation des micro-ondes, frigo ... Concernant les vestiaires, nous demandons à tous de favoriser une arrivée en tenue de travail.

Nous regardons aussi à remettre en fonctionnement notre intranet afin de favoriser la communication sur ce confinement.

• Comment va être l'activité de l'entreprise ou comment vont se passer nos déplacements ?

Les interventions chez nos clients dans les jours et les semaines à venir sont maintenus. Nous pourrons nous déplacer avec les autorisations adéquates. Les demandes au niveau sanitaire risquent d'être plus élevées mais nous y faisons déjà face avec nos routines internes.

Le type d'activité ne nous permet pas un télétravail, donc comme durant le confinement du printemps dernier nous ne pourrons pas avoir recours à ce fonctionnement. Nous n'envisageons pas non plus de travail posté au regard des dispositions ou dispositifs mise en place dans l'entreprise.

Les choix que nous avons fait ensemble de développer une autre façon de vendre nos équipements ou d'intéresser nos clients à se former au travers nos plateformes digitales portent ses fruits. Le choix d'aider nos clients dans l'amélioration de leur productivité et de leurs conditions de travail au travers des équipements « peu couteux », « green » est plutôt aussi dans l'air du temps. Nous sommes donc confiants dans l'avenir.

La réunion prend fin à 11h15.

per accord

Sébastien MOURIC

Secrétaire du CSE

« Bon pour accord »

Cyri DANE

Président du C

« Bon pour accord »